



Élections européennes 2024 : inscrivez-vous sur les listes électorales !

Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les modalités d'inscription pour les élections européennes du 9 juin 2024 à Trappes sont les suivantes :

- [en ligne](#) jusqu'au 1er mai au soir
- en mairie jusqu'au 3 mai au soir

△ Pour les nouveaux résidents de Trappes, ou les Trappistes ayant une nouvelle adresse, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois est nécessaire !

Vous pouvez vérifier que vous êtes inscrits sur les listes électorales ici : service-public.fr

Vous serez absent le jour du scrutin ? Faites une procuration sur maprocuration.gouv.fr

« Devenez assesseur pour les élections européennes !

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes, à Trappes comme partout en France, dans nos 14 bureaux de vote de 8h à 20h.

Afin de permettre le bon déroulement de ces élections, nous avons besoin d'assesseurs bénévoles et volontaires pour aider à tenir ces bureaux de vote : accueil des électeurs, distribution du matériel électoral, signature sur le registre...

Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés citoyennes pour aider à la tenue d'un bureau de vote. Suite à votre inscription, vous serez rappelé-e pour vous confirmer le besoin sur le bureau de vote choisi.

Attention : pour être assesseur, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de Trappes.

Pour s'inscrire comme assesseur, veuillez vous inscrire sur ce [formulaire d'inscription](#) !

Liens utiles

[Tout savoir sur les élections européennes](#)

Contact

[Direction des affaires générales](#)

Mairie de Trappes
1 place de la République
78190
Trappes
[01 30 69 17 00](tel:0130691700)

Lundi : de 13h à 19h30

Mardi au jeudi : de 13h15 à 17h

Vendredi : de 13h15 à 17h

Attention : le service état civil est fermé les vendredis matins